

LOGO	Guide sur la reprise progressive de l'activité	Date de création : 04/05/2020
	Annexe 3G - Consignes à respecter sur les lieux de restauration, les salles de pause et autres espaces partagés	Date de modification : 04/05/2020

DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS, ADOPTER LES BONS REFLEXES POUR SE PROTEGER !

- Respecter une distance d'un mètre entre les personnes. S'organiser pour être en nombre limité dans les espaces partagés et organiser des roulements
- Dans toute la mesure du possible, des lieux de pause sont organisés en extérieur, dans le respect des mesures de distanciation physique
- Aérer et nettoyer les locaux communs deux fois par jour
- Les surfaces et points de contact des réfectoires et autres lieux de prise de repas sont nettoyés par chacun avant et après le repas, y compris les points de contact des fours, des micro-ondes, des réfrigérateurs, etc...
- Se laver les mains à l'eau et au savon liquide avant et après les repas
- Chacun utilisera prioritairement ses propres ustensiles et couverts (contenant, bouteille, thermos, couverts, verres, tasses)

